

**Biélorussie 2006. Manipulation électorale  
dans une dictature post-soviétique**

Jean-Charles Lallemand

LES CAHIERS RUSSIE

MARIE MENDRAS

THE RUSSIA PAPERS

Biélorussie 2006. Manipulation électorale  
dans une dictature post-soviétique

Jean-Charles Lallemand

N. 2

2006

## *Les Cahiers Russie - The Russia Papers - 2006*

**Floriana Fossato**, *Vladimir Putin and The Russian Television "Family"*.  
N. 1, 2006

**Jean-Charles Lallemand**, *Biélorussie 2006. Manipulation électorale dans une dictature post-soviétique*.  
N. 2, 2006

**Alexandre Verkhovski**, *Religion et « idée nationale » dans la Russie de Poutine*.  
N. 3, 2006

*Jean-Charles Lallemand est assistant parlementaire. Il est docteur en science politique à Sciences Po Paris. Il a publié des articles dans La Revue Tocqueville, Post-Soviet Affairs, Pouvoirs et Esprit et écrit régulièrement sur la situation politique en Biélorussie et en Russie.*

*Les Cahiers Russie* sont publiés par l'Observatoire de la Russie au CERI avec le concours du Centre d'Analyse et de Prévision du Ministère des Affaires Etrangères à Paris. Le contenu de chaque Cahier n'engage que son auteur.

The Russia Papers are published by the *Observatoire de la Russie* at CERI with the support of the Policy Planning Department, Ministry of Foreign Affairs, in Paris. The content of each paper is the sole responsibility of its author.

Lors de l'éclatement de l'Union soviétique en 1991 et de la chute du parti unique, les élites dirigeantes des quinze républiques nouvellement indépendantes semblaient converties au principe démocratique de l'élection libre et pluraliste. Quinze ans plus tard, plusieurs Etats post-soviétiques connaissent au contraire le renforcement de régimes présidentiels autoritaires. Tout en organisant des scrutins pseudo-concurrentiels à échéances régulières, les élites au pouvoir manipulent sans scrupule les élections pour renforcer leur emprise autoritaire. Parmi ces pays, la Biélorussie d'Alexandre Loukachenko est un modèle du genre : elle n'a pas connu de scrutin libre et honnête depuis 1996.

Ancien directeur de sovkhoze devenu député au Soviet suprême de la République de Biélorussie en 1990, Alexandre Loukachenko a été élu en juillet 1994 premier président du pays, au suffrage universel direct. Sur fond de crise économique profonde, il a adopté un discours populiste anti-corruption, renvoyant dos-à-dos l'ancienne nomenklatura communiste et les réformateurs d'après 1991. Fort de ses 81% de suffrages acquis au second tour, il écrasa tant les nationalistes biélorusses que les apparatchiks pro-Moscou et enchaîna aussitôt les mesures d'exception et les référendums plébiscitaires, jusqu'au coup d'Etat constitutionnel de novembre 1996 : prolongation de deux ans du premier mandat présidentiel de cinq ans ; dissolution du Soviet suprême élu en 1995, remplacé par un Parlement bicaméral avec des membres nommés par le président ; nomination par le président des responsables des plus hautes juridictions<sup>1</sup>.

« Réélu » une première fois le 9 septembre 2001 et ayant procédé à une révision constitutionnelle illégale en octobre 2004, Loukachenko s'est offert un troisième mandat de cinq ans le 19 mars 2006, au terme d'une élection entièrement truquée où il fut officiellement crédité de 83% des voix dès le premier tour. Depuis 1999, les élections locales et parlementaires sont tout autant manipulées par le pouvoir. Ainsi, personne ne peut dire combien d'électeurs, en mars 2006 comme en septembre 2001, ont voté de leur plein gré pour le président en place<sup>2</sup>. Le 23 novembre 2006, huit mois après le scrutin, Loukachenko affirmait à des journalistes ukrainiens avoir retouché les résultats de mars : il aurait en réalité recueilli sur son nom 93,5% des suffrages mais comme un tel résultat « ne correspondait pas aux standards européens », il aurait ordonné à l'administration électorale de lui accorder un score moindre dans les procès-verbaux officiels !

La pratique électorale offre une rare occasion d'examiner de près les rouages de fonctionnement du régime biélorusse, à la fois comme étude de cas exemplaire parmi les régimes autoritaires post-soviétiques, mais également comme appel à la vigilance pour le déroulement des élections législatives et présidentielle de 2007 et 2008 en Russie. En effet, les

---

<sup>1</sup> Un récit détaillé des événements de novembre 1996 est donné par Alexandre Fedouta, *Loukachenko. Polititsheskaïa biografiia* [en russe, Loukachenko. Une biographie politique], Moscou : Referendum, 2005, 703 p. (notamment pages 260-333) ; et Piotra Nattchyk, chapitre « Referendoum i davybary 1996 g. » [en biélorusse, Le référendum et les élections partielles de 1996] (pp.70-89), in Vital Silitski (dir.), *Nainoûchaïa guistoryia belarouskaga parliametaryzmou* [en biélorusse, Histoire présente du parlementarisme en Biélorussie], Minsk, 2005.

<sup>2</sup> Selon un sondage « sortie des urnes », réalisé dans des situations difficiles de clandestinité pour le compte du Centre-Levada de Moscou, Alexandre Loukachenko n'aurait recueilli que 47% des suffrages le 19 mars 2006.

techniques biélorusses de manipulation électorale et la fuite en avant autoritaire pour se maintenir au pouvoir tentent de plus en plus les dirigeants russes, ainsi qu'une partie de l'opinion<sup>3</sup>.

#### DES RESULTATS INCOMPLETS ET INCONTROLABLES

Quelles que soient ses déclarations de défiance envers le monde occidental, le président biélorusse ne peut se couper entièrement des us et coutumes politiques de ses voisins européens, qu'importe dans le même temps son autre voisin, la Russie. Le dictateur se voit ainsi tenu à diverses obligations paradoxales de par sa proximité de l'Europe. Le maintien au pouvoir implique de suivre une procédure de réélection qui ne peut être réduite à un simple rituel. Formellement, il n'est plus question derrière le vocable « élection » de candidature unique comme à l'époque soviétique. Alexandre Loukachenko a dû prendre le risque de donner une visibilité à ses opposants auprès de la population. Suite à une procédure lourde, menée au pas de charge entre décembre 2005 et février 2006 puisque le président avait arbitrairement avancé la date du scrutin de quatre mois, trois prétendants ont réussi à collecter les signatures nécessaires à l'enregistrement de leur candidature. Alexandre Milinkevitch, candidat unitaire du Congrès des forces démocratique, et Alexandre Kazouline du parti social-démocrate de Biélorussie sont des opposants au régime. Sergueï Gaïdoukevitch du parti libéral démocrate de Biélorussie est pro-Loukachenko et lié à Vladimir Jirinovski.

Bien que n'ayant aucune intention de se conformer aux règles démocratiques, le gouvernement de Minsk a officiellement invité en janvier 2006 une mission d'observation électorale internationale de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) chargée de veiller au respect des libertés politiques et des droits de l'Homme. De l'avis même de l'OSCE, le processus électoral de mars 2006 ne fut ni libre, ni concurrentiel, ni honnête<sup>4</sup>. Les cinq cent quarante-huit observateurs « de court terme » de l'OSCE (provenant de trente-huit Etats membres) ont été déployés dans les différentes zones du pays dans la journée du vendredi 17 mars, soit deux jours avant le jour officiel de l'élection, mais en réalité, au quatrième jour des opérations électorales. Ce qui était officiellement appelé « élection du 19 mars » s'est déroulé en fait entre le 14 et le 19 mars : les bureaux de vote

---

<sup>3</sup> Thomas Ambrosio, "The Political Success of Russia-Belarus Relations: Insulating Minsk from a Color Revolution", *Demokratizatsiya. The Journal of Post-Soviet Democratization*, vol. 14, n°3, été 2006, pp. 407-433; Leonid Keselman, « Rossiïskoe zerkalo dlia belorousskogo prezidenta » [*en russe*, Le miroir russe du président biélorusse], *Vestnik obchtchestvennogo mneniia* [Le bulletin de l'opinion publique], Moscou : Centre-Levada, n°2 (82), mars-avril 2006, pp. 19-24.

<sup>4</sup> Cet article est rédigé à partir des observations de terrain de l'auteur qui a fait partie de la délégation des observateurs de court terme du Bureau pour les institutions démocratiques et les droits de l'Homme (ODIHR, selon l'abréviation anglaise) de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), en mission en Biélorussie entre le 15 et le 21 mars 2006. L'auteur a été déployé au sud du pays, autour de la ville de Pinsk (capitale de la Polésie, près de la frontière ukrainienne). Le contenu de cet article n'engage pas l'OSCE dont le rapport final sur l'ensemble de sa mission d'observation en Biélorussie a été publié sous les références : *Republic of Belarus, Presidential Election - 19 March 2006, OSCE/ODIHR EOM Report*, Varsovie, 7 juin 2006, 33 pages, disponible sur (<http://www.osce.org/documents/odihhr/2006>).

avaient ouvert dès le mardi 14 mars, en vertu de la procédure du vote anticipé sur laquelle nous reviendrons.

Le pluralisme de façade et l'ouverture aux observateurs internationaux ont avant tout servi l'annonce finale de la victoire d'Alexandre Loukachenko. Les journées précédant le scrutin ont vu une nouvelle démonstration de force du président mobilisant l'ensemble des cadres du régime jusqu'au plus petit niveau hiérarchique. La servilité des fonctionnaires ne signifie pas pour autant qu'ils aient été dupes de la mascarade. Chacun était tenu, plusieurs jours durant, de faire comme s'il s'agissait d'une vraie élection. Chacun devait tenir son rôle dans une grande mise en scène réglée comme du papier à musique, permettant d'octroyer calmement au président cinq années supplémentaires, sans contestation violente de la rue.

Les résultats officiels de l'élection présidentielle proclamés le 23 mars 2006 par la Commission électorale centrale (TsIK) donnent 83,0% des suffrages exprimés (soit 5.501.249 voix) en faveur d'Alexandre Loukachenko dès le premier tour de scrutin<sup>5</sup>. Son principal concurrent, Alexandre Milinkevitch n'est crédité que de 6,1% des suffrages exprimés. Quant au taux officiel de participation, il est établi au niveau impressionnant de 92,9% des inscrits. La participation serait donc supérieure de neuf points et le score du président supérieur de sept points à ceux de l'élection présidentielle du 9 septembre 2001, déjà contestée par l'opposition, l'OSCE, les institutions européennes et les Etats occidentaux. Les chiffres définitifs donnés le 23 mars sont uniquement nationaux. Ils ne sont pas décomposés en agrégats régionaux ou territoriaux correspondant aux commissions électorales intermédiaires entre les bureaux de vote et la TsIK. Ainsi, les documents officiels définitifs, produits quatre jours après le scrutin, n'offrent aucune traçabilité des résultats faisant apparaître les scores obtenus par chaque candidat dans les différents bureaux de vote, qui sont les lieux d'observation directe du processus électoral.

Pour avoir des résultats correspondant aux six régions administratives du pays et à la capitale Minsk, le citoyen biélorusse comme l'observateur international doivent se contenter des résultats préliminaires donnés deux jours après le vote, le 21 mars, par la même Commission électorale centrale. Celle-ci annonçait une participation de 92,6% avec, comme variations régionales, une moyenne minimale de 85,1% pour la ville de Minsk et une moyenne maximale de 95,6% pour la région de Gomel (sud-est du pays). Quant au score du président Loukachenko, il était alors donné à 82,6% en moyenne nationale : de 70,7% pour Minsk à 90,3% pour la région de Gomel.

Quel crédit apporter à ces chiffres ? Depuis 1996, l'administration électorale, sous le contrôle de la TsIK, est aux ordres du président. Lors du référendum du 24 novembre 1996 qui ouvrit la porte au coup d'Etat constitutionnel, le président de la TsIK d'alors, Viktor Hontchar, nommé en septembre 1996 par le Parlement, dénonça les premières fraudes orchestrées par le pouvoir. Il fut expulsé *manu militari* de son bureau le 14 novembre<sup>6</sup>. Anticipant sur le résultat du référendum lui donnant cette compétence, Loukachenko nomma alors, en remplacement, Lidia Ermochina à la tête de la TsIK. Cette dernière,

---

<sup>5</sup> Tous les résultats officiels de la Commission électorale centrale de Biélorussie ont été consultés sur le site Internet de l'institution : <http://www.rec.gov.by>.

<sup>6</sup> Viktor Hontchar (ex-vice-Premier ministre d'Alexandre Loukachenko de juillet à novembre 1994) est sur la liste des disparitions politiques de 1999-2000 pour lesquelles les plus hauts responsables du régime sont impliqués.

inamovible depuis 1996, couvre tous les manquements du président aux règles démocratiques.

#### UNE FORFAITURE BIEN PREPAREE

Alexandre Loukachenko s'est préparé dès 2004 à la conquête de son troisième mandat. Le 17 octobre 2004, en même temps que se tenaient les élections parlementaires à la Chambre des Représentants (la chambre basse du Parlement), le président Loukachenko a fait adopter, par référendum, un amendement constitutionnel lui donnant la possibilité de briguer un troisième mandat. En effet, la Constitution du 15 mars 1994 avait prévu une limitation à deux mandats consécutifs de cinq ans. La législation interdisait expressément toute modification par référendum. Considérant le référendum illégal, la mission internationale de l'OSCE, mandatée pour observer les élections parlementaires, refusa d'en faire le monitoring. Elle jugea alors les élections parlementaires « loin des exigences démocratiques »<sup>7</sup>, tandis que l'opposition dénonçait les fraudes massives ayant entaché le processus référendaire<sup>8</sup>. Le Parlement européen, les Etats membres de l'Union européenne et les Etats-Unis dénoncèrent à leur tour la dérive du régime Loukachenko.

Continuant à bousculer les règles constitutionnelles, le 16 décembre 2005, de retour d'une rencontre à Sotchi avec le Président russe Vladimir Poutine, Alexandre Loukachenko a précipitamment convoqué la Chambre basse du Parlement qui a alors fixé à l'unanimité la date du scrutin présidentiel au 19 mars 2006, alors que celui-ci devait avoir lieu en juillet. Le choix d'anticiper le scrutin de quatre mois a pris de court l'opposition qui s'apprêtait, comme chaque année, à mobiliser l'opinion publique lors de ses manifestations du printemps, notamment pour l'anniversaire de la création de la République populaire de Biélorussie en 1918 (25 mars) et la commémoration de la catastrophe de Tchernobyl (26 avril). Dix jours plus tard, soit le 26 décembre, les candidats devaient déjà s'être fait connaître auprès de la TsIK.

Toute l'année 2005, les dirigeants de Minsk s'étaient employés à déjouer un scénario comparable à la « révolution des roses » de Géorgie en 2003 ou la « révolution orange » d'Ukraine en 2004<sup>9</sup>. Alexandre Loukachenko s'est donné les moyens d'une répression massive contre l'opposition, en particulier après que celle-ci se soit engagée dans une démarche unitaire. Après des primaires tenues entre l'été et l'automne, le congrès des forces démocratiques (réunissant dix formations d'opposition) a désigné le physicien Alexandre Milinkevitch comme candidat unique le 2 octobre 2005. Le 20 décembre, le président Loukachenko promulguait des amendements législatifs au Code pénal prévoyant des peines de six mois à deux ans de prison pour toute personne qui « discréditerait » la Biélorussie lors de contacts avec des organisations ou des pays étrangers, « mettant en danger la sécurité du pays » ou diffusant de « fausses informations ».

---

<sup>7</sup> *International Election Observation Mission. Republic of Belarus. Parliamentary Elections 17 October 2004, Final Report, 9-12-2004.* <http://www.osce.org/odihr/documents.html>.

<sup>8</sup> Tatsiana Reviaka (dir), Centre des Droits de l'Homme « Viasna », *Monitoring of the Parliamentary Election and the Nationale Referendum in Belarus – 2004*, Minsk, 2005, 144 p.

<sup>9</sup> Jean-Charles Lallemand, « Biélorussie 2005 : le spectre de la 'révolution colorée' », *Le Courrier des Pays de l'Est*, n°1053, Paris : La Documentation française, janvier-février 2006, pp. 60-77.

L'année 2005 a été marquée par une série de procès politiques et d'emprisonnements d'opposants, ainsi que par des attaques contre les organisations non gouvernementales, sommées de se faire réenregistrer avec le risque d'être liquidées sous couvert de contrôles fiscaux ou administratifs. Le pouvoir présidentiel s'est également attaqué aux instituts de sondages indépendants. Depuis novembre 2005, toute institution qui entend mener une enquête d'opinion sur la situation politique doit être accréditée par l'Académie des sciences de Biélorussie. Enfin, les médias indépendants se sont retrouvés plus que jamais sous le coup de manœuvres de censure administrative variées. Les principaux titres se sont vu interdire l'accès aux grandes imprimeries d'Etat. Le 15 novembre, les services postaux d'Etat refusaient d'inclure les derniers journaux indépendants sur la liste des abonnements pour l'année 2006, tandis que les kiosques d'Etat interdisaient leur distribution. La presse se replie de plus en plus vers Internet.

Le 27 janvier 2006, quatre candidats remettaient à la TsIK leurs listes de plus de 100.000 signatures de soutien requises. Champion toute catégorie : Alexandre Loukachenko a déposé 1.905.631 paraphes, soit environ un tiers du corps électoral. « Répétition générale » avant le 19 mars, l'exercice de collecte des signatures a permis au pouvoir de faire précéder l'élection à bulletins secrets d'une grande pétition collective où les moyens administratifs et professionnels de pression les plus divers ont été mis à contribution. Précisons qu'en vertu d'un décret présidentiel du 5 juillet 2002, confirmé par l'accord général interprofessionnel discuté avec la Fédération des syndicats de Biélorussie (seule centrale syndicale officiellement reconnue, à la botte du président depuis les purges de sa direction en 2002-2003), le président a aboli les contrats de travail à durée indéterminée dans les administrations comme dans les usines. Tous les contrats de travail du secteur étatique (l'économie est encore étatisée à 80%) sont établis pour une durée déterminée d'un an. Une telle précarisation du statut salarial de toute la population active renforce d'autant les liens de subordination politique. Ainsi, durant le mois de janvier, les personnels d'encadrement ont obligé les employés à venir sur leur lieu de travail avec un passeport afin de signer pour la candidature du président. Les enseignants des écoles ont été chargés de s'occuper des signatures des parents de leurs élèves. Quant aux retraités, ils étaient sommés de signer pour le président en allant retirer leurs pensions auprès de leur banque<sup>10</sup>. Les trois candidats Alexandre Milinkevitch, Alexandre Kazouline et Sergueï Gaïdoukevitch ont réussi malgré tout à déposer entre 150.000 et 200.000 signatures<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> Plusieurs témoignages ont pu être lus sur les sites Internet de l'organisation de défense des Droits de l'Homme « Charte 97 » (<http://charter97.org>), et du journal *BDG-Delovaïa gazeta* (<http://bdg.online.by>).

<sup>11</sup> Le nationaliste Zianon Pazniak, l'ex-président du Sénat Alexandre Vaïtavitch et l'ex-député Sergueï Skriabets (2000-2004) qui s'étaient initialement fait enregistrer en décembre, s'étaient retirés de la course. Valeri Fralov, autre ex-député de 2000-2004, a déposé ses insuffisantes 58.775 signatures, déclarant rejoindre la candidature d'Alexandre Kazouline.



La Commission électorale centrale (TsIK) a donné le coup d'envoi de la campagne officielle le 17 février 2006, en annonçant l'enregistrement définitif des quatre candidats Gaïdoukevitch, Kazouline, Loukachenko et Milinkevitch, après vérification des signatures déposées. Jusqu'alors, les candidats étaient empêchés de s'exprimer publiquement. Pour le mois de campagne jusqu'au 19 mars, la TsIK n'a octroyé aux candidats qu'une heure d'antenne télévisée et une heure d'onde radiophonique à répartir en deux temps pour des enregistrements déposés préalablement et diffusés entre fin février et début mars. Les professions de foi ne pouvaient être reproduites que dans les sept journaux d'Etat (dont la *Sovietskaïa Beloroussiia-Belarus Sevodnia* tirant quotidiennement à 500.000 exemplaires). La presse indépendante s'est vu interdire de diffuser des articles prenant fait et cause pour l'un des candidats, au titre de « l'égalité de traitement », en dépit des protestations de l'Association des journalistes de Biélorussie (BAJ). Dans le même temps, Alexandre Loukachenko était omniprésent sur tous les médias audio-visuels et écrits nationaux qu'il contrôle depuis 1994 <sup>12</sup>. Le secrétaire de la TsIK, Mikola Lazavik, a affirmé que les apparitions télévisées journalières d'Alexandre Loukachenko ne relevaient pas de sa campagne puisqu'elles évoquaient son travail « en tant que président en exercice »<sup>13</sup>. Le président a néanmoins renoncé à utiliser les temps d'antennes et d'ondes radio réservés aux candidats, signifiant sa singularité dans une compétition électorale où les dés étaient pipés.

Alexandre Loukachenko n'a pas voulu laisser croire qu'il y avait réellement pluralisme des options, ce qui l'aurait rabaisé à un rôle de candidat identique aux trois autres. Comme à l'accoutumée, les images du président, par ailleurs en vente dans toutes les librairies, s'affichent chaque jour aux unes de la presse d'Etat, *Sovietskaïa Beloroussiia* en tête, et à chaque journal télévisé. En revanche, les affiches électorales, avec portraits du président sortant, ont été remarquablement absentes des murs du pays pendant la campagne de 2006. Quelques affiches sauvages pour Alexandre Milinkevitch ou pour Alexandre Kazouline, voilà bien tout ce qui put être vu, dans la capitale Minsk, au cours de la dernière semaine de l'élection.

En Biélorussie, il n'existe pas de grand parti politique pro-présidentiel (à l'instar de « Russie unie » derrière Vladimir Poutine en Russie). Alexandre Loukachenko préfère s'appuyer sur son appareil administratif et médiatique d'Etat pour communiquer directement avec le peuple au moyen de ce qu'il appelle lui-même le « travail idéologique »<sup>14</sup>. Le pouvoir avait préféré substituer à une campagne d'affichage du candidat

---

<sup>12</sup> Ce fut en novembre 1994 qu'Alexandre Loukachenko a utilisé la première fois la censure contre les titres de presse qui dénonçaient la corruption du pouvoir. Les principaux journaux sont alors passés sous contrôle de l'administration présidentielle.

<sup>13</sup> Sur l'inégalité flagrante de traitement dans les médias au profit de Loukachenko, on se reportera aux rapports réalisés par la mission d'observation de long-terme de l'ODIHR/OSCE. On se reportera également sur les notes hebdomadaires *Media Monitoring. 2006 Presidential Election Coverage in Belarussian Media* de la BAJ, disponibles auprès de l'association.

<sup>14</sup> Sur la question de l'idéologie d'Etat comme outil de mobilisation de la population, voir Alexandra Goujon, « 2003 en Biélorussie : travail idéologique et dissolution des associations », synthèse n°122, *La lettre de la Fondation Robert Schuman*, février 2004 [www.robert-schuman.org](http://www.robert-schuman.org) ; Ioury Likhtarovitch, « Navoukoùtsy ù liousterkou idealioguii » [en biélorusse, Les scientifiques au miroir de l'idéologie],

Loukachenko la campagne « Za Belarus » [Pour la Biélorussie], vantant les réussites du régime, et où l'on vit réapparaître sur les panneaux publicitaires la kolkhozienne souriante les gerbes de blé à la main, les défilés de militaires, un milicien accompagnant une petite fille ou un écolier fier d'écrire à la craie le nom de son pays sur son tableau d'école. Cette campagne reprenait tel quel le slogan de campagne de Loukachenko pendant le référendum du 17 octobre 2004, lors duquel les électeurs étaient invités à voter « Pour la Biélorussie ». Ce slogan était souvent doublé d'un « Pour la stabilité », alors que l'opposition était présentée dans les médias comme source d'instabilité, à l'image des reportages discréditant les « révolutions colorées » de Géorgie, d'Ukraine et du Kirghizstan. Sur les chaînes de télévision d'Etat, des concerts de variétés « Za Belarus » se sont succédés durant le mois de mars. Le public était invité à secouer de petits drapeaux rouges et verts, couleurs nationales instaurées par le régime en 1995<sup>15</sup>, sur fond de chansons rythmées, telles que « Ecoute le *Batka* » [le « Père », surnom de Loukachenko], vantant l'obéissance au président.

#### PEUR ET REPRESSIONS

Le pays a connu une nouvelle escalade de tension politique à partir de début mars. Le régime a multiplié les actes de violences et les arrestations d'opposants, au prétexte de la mise en place d'un complot (comprendre : une mobilisation semblable à la « Révolution orange » ukrainienne de fin 2004). A l'approche du scrutin, le pouvoir a cherché à intimider les deux opposants Milinkevitch et Kazouline et à décapiter leurs états-majors de campagne, en multipliant les emprisonnements expéditifs de quinze jours. Le 2 mars, alors qu'il cherchait à assister à l'« Assemblée pan-biélorussienne du peuple »<sup>16</sup> convoquée par le président Loukachenko, le candidat Kazouline s'est fait tabasser, puis arrêter pour « hooliganisme ». Les forces de police ont harcelé les partisans des deux candidats pour les empêcher d'organiser des réunions publiques, contrairement aux dispositions prévues dans le code électoral. Dans tout le pays jusqu'aux plus petites villes, les observateurs OSCE de long terme ont été les témoins des arrestations systématiques des représentants locaux des deux candidats de l'opposition au cours de la semaine précédant le 19 mars. Ces derniers ont été maintenus sous les verrous jusqu'à la fin du processus électoral, certains étant même ré-emprisonnés quelque 48 heures juste après leur libération, au cours de la semaine du 20 mars.

Le pouvoir a clairement cherché à attiser le climat de peur dans la population pour déjouer toute volonté de révolution pacifique dans le centre de Minsk au soir des élections. Le 2 mars, le président du KGB annonçait à la télévision avoir découvert « un scénario de

---

revue *ARCHE Patchatak*, Minsk, n°3, mai 2005, pp. 96-101 ; Jean-Charles Lallemand, « Biélorussie : un régime autoritaire en quête d'une idéologie d'Etat », *Esprit*, Paris, février 2006, pp. 200-209.

<sup>15</sup> Alors que la Biélorussie avait adopté, suite à la proclamation d'indépendance d'août 1991, le drapeau aux couleurs des nationalistes blanc-rouge-blanc, Alexandre Loukachenko a réimposé le drapeau rouge et vert de l'ex-République soviétique, juste privé de la faucille et du marteau, au terme du référendum plébiscitaire du 14 mai 1995 qui, au même moment, a rétabli la langue russe comme langue d'Etat au même titre que le biélorusse et a consacré la marche du pays vers l'autoritarisme. L'opposition continue à se référer au drapeau blanc-rouge-blanc.

<sup>16</sup> Cette manifestation consiste au rassemblement en congrès, sous l'égide du pouvoir, des représentants des divers secteurs des forces vives économiques, sociales, culturelles et religieuses du pays.

coup d'Etat préparé par l'opposition radicale » : après la dénonciation des fraudes et l'appel à la manifestation le 19 mars au soir, l'explosion de bombes dans la foule était censée entraîner la prise des bâtiments officiels ! Le 16 mars, le trio en uniformes « président du KGB-procureur-ministre de l'Intérieur » annonçait que toute personne manifestant contre les résultats de l'élection serait considérée comme un terroriste, donc passible de vingt-cinq ans de prison voire de la peine de mort. Les journaux télévisés du vendredi 17 mars et samedi 18 mars ont présenté des scénarios effrayants de coup d'Etat.

Les articles 13 et 55 du code électoral biélorusse adopté en janvier 2000 <sup>17</sup> portant respectivement sur « la transparence des élections » et sur « le décompte des voix dans les bureaux de vote », inscrivent en réalité dans la loi la non-transparence de ces étapes décisives que sont le dépouillement et le décompte des bulletins. En effet, le simple citoyen biélorusse n'est pas autorisé dans le bureau de vote, sauf pour voter. Il n'assiste pas aux opérations finales, dépouillement et décompte des suffrages. Seuls des observateurs, nationaux ou internationaux, dûment accrédités au préalable, ont le droit d'être présents dans la salle, mais en se tenant à distance des membres de la commission du bureau de vote. La manipulation électorale est ainsi institutionnalisée. L'OSCE intervient régulièrement, mais en vain, auprès des autorités biélorusses, pour exiger la modification du code électoral. Si l'article 13 du code électoral reconnaît aux observateurs le droit d'assister au dépôt du scellé de cire sur les urnes à l'ouverture du bureau de vote et aux opérations en journée, les mêmes observateurs ont juste le droit « de recevoir une information sur le résultat du décompte des voix » (12<sup>ème</sup> alinéa). Le règlement du 18 janvier 2006 de la TsIK portant sur les activités des observateurs internationaux durant l'élection de mars n'a fait que paraphraser cette formulation restrictive<sup>18</sup>.

Les étapes décisives de la soirée sont réservées au seul regard des membres des commissions de bureaux de vote. Or, ces commissions sont clairement monolithiques. Le pays compte 6.586 bureaux de vote, soit 74.107 membres de commissions de bureaux. En principe, les partis, les associations et les collectifs de travail ont le droit de proposer leurs candidats aux postes de membres des commissions, et les simples citoyens peuvent faire une candidature individuelle. Toutefois, les membres de ces commissions sont choisis par les conseils locaux des arrondissements et des quartiers, soit l'échelon local de la « verticale administrative présidentielle » mise en place par le président Loukachenko depuis l'automne 1994. Ainsi, lors de la composition début février 2006 de ces commissions, sur 74.107 membres, l'opposition n'avait réussi à faire enregistrer que trois de ses partisans. Les commissions électorales « territoriales » (districts et grandes villes) chargées de collecter et d'agréger les résultats des bureaux de vote (avant d'être transmis au niveau régional, puis au niveau national à la Commission électorale centrale) ne sont pas plus pluralistes. Elles sont au nombre de cent soixante cinq dans le pays ; leurs 2.124 membres sont choisis par les conseils des régions, des districts et des villes, donc par le personnel administratif du régime

---

<sup>17</sup> Le code électoral n'a été modifié qu'en juillet 2000 et janvier 2003. Pour la version actuellement en vigueur : *Izbitatelny kodeks Respubliki Belarus* [en russe, Code électoral de la République de Biélorussie], Minsk, « Amalfeïa », 2004, 192 p.

<sup>18</sup> Le texte est disponible sur le site de la Commission électorale centrale <http://www.rec.gov.by>.

qui coopte les siens. Les commissions électorales ne peuvent se prévaloir d'être neutres et impartiales<sup>19</sup>.

#### BUREAUX, URNES ET BULLETINS DE VOTE

La dimension matérielle de « l'élection » doit également être prise en compte. Non seulement elle témoigne de la signification de l'acte de voter et de sa fonction de mobilisation de la population en faveur du régime, mais elle permet surtout de comprendre les ressorts concrets des manipulations. L'analyse qui suit s'appuie sur les faits que j'ai observés directement dans les bureaux de vote (zone rurale au sud de la ville de Pinsk, en Polésie – sud du pays, région administrative de Brest), lors de la mission d'observation électorale de l'OSCE, ou rapportés – auquel cas cela est mentionné – par d'autres observateurs.

Les bureaux de vote sont généralement des salles d'école ou des bâtiments administratifs. En milieu rural, le bureau de vote est le plus souvent installé dans la salle de spectacles du village (le « club ») à côté d'une petite bibliothèque. Les salles sont décorées de façon solennelle aux couleurs du drapeau et des armoiries du régime Loukachenko adoptées en mai 1995. Des tissus et autres objets folkloriques ornent les murs. Un « buffet » est installé dans une salle attenante à la salle de vote, comprenant un vaste choix de victuailles salées ou sucrées, et de boissons alcoolisées ou non, toutes à des prix très inférieurs à ceux du marché. La présence du buffet – que l'on retrouve dans d'autres pays de l'ex-URSS à commencer par la Russie – permet de récompenser l'électeur s'étant déplacé, tout en lui faisant comprendre que le régime le nourrit presque gratuitement. Concerts de musique, spectacles de danses ou de chants d'enfants sont également prévus pour le ravir. Ces pratiques remontent à l'époque soviétique, lorsque le pouvoir cherchait maintes astuces afin de faire venir les gens pour voter en faveur d'un candidat unique. Dans la Biélorussie de Loukachenko, en dépit des quatre noms de candidats figurant sur le bulletin de vote, la logique est peu différente.

Il existe trois modèles d'urnes électorales correspondant aux trois modalités de vote : une urne de taille moyenne pour le vote anticipé commençant dans les bureaux de vote cinq jours avant le dimanche officiel de l'élection ; une urne plus grande, dite « stationnaire », servant le dimanche de l'élection, et des urnes dites « mobiles », de petite taille et munies d'une anse, servant à la procédure du « vote à domicile » sur laquelle nous reviendrons, également pour la journée du dimanche. Les trois types d'urnes ont quelques points communs ; ce sont des boîtes opaques (rouges, grises ou blanches, avec les armoiries de la République). Le couvercle est habituellement scellé à la cire aux débuts des opérations : une simple fente sur le dessus de l'urne permet d'introduire le bulletin de vote. Quoique ces

---

<sup>19</sup> La partialité des commissions électorales s'observe dans quasiment tous les Etats post-soviétiques. En Ouzbékistan, elles sont tout aussi monolithiques qu'en Biélorussie. En Azerbaïdjan, les partis pro-gouvernementaux y ont des majorités de blocage. En Russie, elles sont formellement pluralistes, mais dans les faits, elles ont toujours été sous le contrôle des pouvoirs régionaux et sont de plus en plus tenues par les représentants du parti pro-Poutine « Russie unie ». Quant à l'Ukraine, rappelons que l'éviction des délégués de Viktor Iouchtchenko des commissions électorales des régions stratégiques de Kirovohrad, Kiev, Donetsk, Odessa et quelques autres, entre les deux tours de l'élection présidentielle de 2004, faisait partie du dispositif de fraudes monté par l'équipe du Premier ministre et candidat Viktor Ianoukovitch.

urnes soient opaques, aucun mécanisme près de la fente ne permet de décompter, pendant les opérations de vote, le nombre de bulletins déjà dans l'urne. Il est donc impossible pour un observateur de passage d'évaluer, même grossièrement, l'ampleur de la participation et le nombre de bulletins déposés dans une urne, avant son ouverture finale. Globalement, si le scellé du couvercle co-signé par l'ensemble des membres de la commission du bureau de vote semble empêcher que soient frauduleusement retirés des bulletins de l'urne, l'ajout massif de bulletins (autrement dit le « bourrage d'urnes ») est possible.

La procédure du vote est semblable dans les différents pays de l'ex-Union soviétique, notamment en Russie. Dans les bureaux de vote, les bulletins ne sont pas en « accès libre » pour les électeurs. Ils sont distribués un à un par des membres de la commission du bureau, signés au revers par deux membres de la commission, après vérification de l'identité de l'électeur. L'émargement de la liste électorale ne signifie pas l'attestation de l'acte du dépôt du bulletin dans l'urne, mais l'attestation de l'acte de remise d'un bulletin de vote à l'électeur, comprenant la liste des noms de tous les candidats en lice. L'électeur doit cocher au stylo, dans l'isoloir, une case correspondant à son choix, plier sa feuille de bulletin dont le revers est de couleur opaque, puis aller vers l'urne qui est posée, solitaire, à l'écart des tables de la commission du bureau de vote. Il n'est pas fait usage d'enveloppes. En Biélorussie, en 2006, le bulletin comprenait donc les noms des quatre candidats assortis de quatre cases correspondantes, plus la case « contre tous les candidats ».

L'option de vote « contre tous » est apparue en Russie lors des premières élections parlementaires post-soviétiques de décembre 1993 comme substitut à la possibilité octroyée à l'époque soviétique de rayer le nom du candidat unique. L'option « contre tous » s'est ensuite répandue, par mimétisme, dans les autres Etats post-soviétiques au fur et à mesure que ceux-ci organisaient des scrutins formellement pluralistes. Cette option de vote pourrait être comparée à un « vote blanc » qui serait comptabilisé, si ce n'est que son intitulé exprime clairement la défiance de l'électeur. Elle a permis de canaliser les votes protestataires hors d'une candidature précise, et surtout de faire baisser l'abstention, compte tenu qu'un taux de participation d'au moins 50% est nécessaire pour qu'un scrutin soit validé. Cependant, l'option « contre tous » a été annulée en Russie en 2006 pour mettre fin à cette forme de vote protestataire de plus en plus utilisée par les électeurs<sup>20</sup>.

Le nom d'Alexandre Loukachenko était en troisième position sur le bulletin de vote. L'ensemble des observateurs admis à inspecter les isoloirs ont eu la surprise d'y trouver un modèle de bulletin (avec prénoms et noms fictifs) montrant à l'électeur comment cocher une case. C'était systématiquement la troisième case, celle correspondant au vote Loukachenko sur le vrai bulletin, qui était cochée comme exemple.

---

<sup>20</sup> En Russie, la loi fédérale supprimant l'option « contre tous » ne devait entrer en vigueur que le 7 décembre 2006. Cependant, cette suppression a commencé à être appliquée lors de la journée nationale (8 octobre 2006) d'élections dans des assemblées régionales (régions de Sverdlovsk/Ekaterinbourg, du Primorié/Vladivostok, de Novgorod, en Tchouvachie et en Carélie) qui ont connu une moindre participation et une hausse des bulletins nuls en comparaison avec les scrutins régionaux précédents. Voir les dépêches de l'agence russe Regnum relatant ces scrutins régionaux sur <http://www.regnum.ru/news>.

Régie par l'article 53 du code électoral, la procédure du vote anticipé, pratiquée à chaque scrutin, est l'une des plus controversées. La TsIK a révélé, au soir du 19 mars 2006, que 31% des électeurs biélorusses avaient voté selon cette procédure. Ce taux est nettement supérieur aux 14% comptabilisés lors des cinq jours ayant précédé la présidentielle du 9 septembre 2001 ainsi qu'aux 17% annoncés lors des élections parlementaires et du référendum du 17 octobre 2004. Le pouvoir justifie cette procédure par l'absence du système de vote par procuration le dimanche du scrutin, et donc par la nécessité de prévoir un mécanisme permettant aux citoyens d'« exercer leur droit constitutionnel ». Initialement pratiqué dans l'Union soviétique de façon sporadique, notamment pour les populations des lieux reculés du Grand Nord et de Sibérie en liaison avec l'usage d'urnes mobiles, le vote anticipé s'est considérablement développé en Biélorussie, dès le début de la présidence Loukachenko. Lors du référendum du 24 novembre 1996, la période de vote anticipé était alors encore plus longue qu'actuellement. Les bureaux de vote avaient ouvert quinze jours plus tôt, sur décision arbitraire du président.

L'article 53 du code électoral a désormais fixé la période de vote anticipé à cinq jours avant le dimanche officiel du vote étalant en réalité le scrutin sur six jours. Le code électoral se contente de fixer les horaires d'ouverture des bureaux pendant cette période de cinq jours (10h00-14h00 et 16h00-19h00). Aucune condition n'est prévue pour venir voter en avance. Aucun justificatif d'indisponibilité pour le dimanche n'est exigé des électeurs. Le pouvoir biélorusse y voit le signe de l'état d'esprit « libéral » de sa législation électorale. Au cours de la semaine de scrutin, les médias encouragent les électeurs à voter par anticipation. Toutefois, alors que cette procédure est censée être une option, elle devient *de facto* une obligation pour de plus en plus d'électeurs : étudiants devant voter sur leur lieu d'étude (et non chez leurs parents), personnels enseignants et administratifs, ouvriers des usines aux ordres du personnel d'encadrement. Nous retrouvons les mêmes contraintes à participer au vote anticipé que celles observées en janvier lors de la collecte des signatures pour l'enregistrement des candidatures.

Le code électoral préconise que l'urne du vote anticipé soit placée au centre du bureau de vote, pendant cinq jours. La fente de l'urne n'est que recouverte d'une simple feuille de papier blanc collée lors de la clôture du vote anticipé, le samedi soir à 19h00. L'urne est ensuite placée dans un coffre-fort pour la nuit du samedi au dimanche. Aucune mesure de sécurité n'est prévue pour les cinq jours précédents. Le samedi 18 mars 2006, la plupart des observateurs OSCE ayant assisté à la clôture du vote anticipé dans les bureaux de vote, n'ont vu aucun dépôt de scellé sur cette feuille blanche, ni aucune signature de membres des commissions de bureau de vote. Il a toutefois été rapporté le cas de dépôt de « scellé », non en cire mais en pâte à modeler qui se détacha quelques minutes après son adjonction.

Les observateurs OSCE déployés au cours de la journée du samedi – de même que les observateurs des ONG civiques locales – ont été confrontés au manque total de transparence de la part des membres des commissions électorales. Les chiffres de participation selon la procédure du vote anticipé, y compris lors de la clôture de la procédure le samedi à 19h00, ont été tenus secrets. Des présidents de bureaux de vote s'en sont excusés, en expliquant avoir reçu des ordres de ne donner aucun nombre absolu, juste des fourchettes en pourcentages. En début de matinée du samedi 18 mars, les données délivrées dans les bureaux de vote de ma zone de déploiement étaient ostensiblement mensongères. Les

présidentes de bureaux affirmaient n'avoir eu qu'une participation de 1,5% depuis l'ouverture du vote anticipé; ce qui, sur des listes de 300 électeurs environ, devait correspondre à 4 ou 5 votes, en nombre absolu. Pourtant, un simple coup d'œil sur les feuilles d'émargement, près desquelles il était difficile d'approcher, laissaient apparaître au moins six à sept dizaines de signatures. Dans l'après-midi, il ne fut possible que dans un seul bureau de vote d'obtenir un nombre absolu d'électeurs ayant déjà participé au vote anticipé... mais après avoir obtenu un pourcentage asséné de façon péremptoire : la présidente avait dû sortir une calculatrice pour faire correspondre un nombre absolu au pourcentage !

Il ne fut que rarement possible d'observer les feuilles d'émargement, parfois une seule feuille présentée en guise d'échantillon. Même dans ces conditions insatisfaisantes d'observation, il fut remarqué plusieurs fois des signatures identiques ; signe manifeste de fraudes, le vote par procuration n'étant pas prévu. En vertu du code électoral biélorusse, l'électeur ne peut exercer son droit que personnellement et physiquement et ne peut donc émarger qu'une seule fois. Il ne s'agit pas ici de vanter *a priori* le système du vote par procuration, dans les pays où il est prévu, comme offrant intrinsèquement plus de garantie contre les fraudes si les autorités ne respectent pas plus les impératifs de transparence. Il n'y a qu'à rappeler l'épisode du premier second tour de la présidentielle en Ukraine, le 21 novembre 2004, où l'afflux massif de votes par procuration dans certaines régions, sans décompte rigoureux, était au cœur du dispositif de fraudes organisé par l'équipe de Viktor Ianoukovitch (il est estimé que l'administration électorale centrale avait émis un million et demi de mandats de procuration).

En Biélorussie, la procédure du vote anticipé a continué après le samedi 18 mars dans le même manque de transparence. L'urne placée dans un coffre pendant la nuit était censée être replacée de façon visible dans le bureau de vote, lors de sa réouverture à 8 heures du matin, le dimanche de l'élection. Sur dix bureaux de votes observés lors de la journée du dimanche 19 mars, elle n'était visible que dans un seul bureau. Selon le rapport final de la mission d'observation de l'OSCE, l'urne du vote anticipé n'était visible que dans 36% des bureaux visités, lors de leur réouverture le dimanche matin. Enfin, le dimanche soir, à 20h00, lors du dépouillement dans le bureau de vote du village de Stytytcheva situé à 4 km au sud de la ville de Pinsk (quasiment tous les observateurs relatent le même fait), les bulletins de vote de l'urne du vote anticipé ont été mélangés dès leur sortie de l'urne avec les bulletins des autres urnes (mobiles et stationnaires), sans décompte préalable.

A aucun moment il n'aura été possible d'avoir une information transparente sur la procédure du vote anticipé. Le taux officiel de 31% d'électeurs ne repose sur aucune information fiable. Certains observateurs OSCE racontent avoir remarqué que les urnes du vote anticipé étaient tellement pleines dans la journée du samedi que les présidents de bureau devaient introduire une règle plate dans la fente pour tasser les bulletins et permettre aux électeurs suivants d'introduire les leurs. D'autres confirment avoir vu de façon flagrante plus de bulletins dans l'urne de vote anticipé que dans l'urne stationnaire lors du dépouillement du dimanche soir. Enfin, certains se sont vus donner des taux proches de 60% par les commissions de bureaux de vote dans leurs zones de déploiement. Mais l'extrapolation sur l'ensemble du pays est délicate. En matière électorale, seule la transparence du processus peut donner des résultats valables.

De l'avis des observateurs internationaux comme de ceux de l'opposition<sup>21</sup>, il y a bel et bien une spécificité biélorusse dans le rôle du vote anticipé comme maillon central du dispositif de manipulation électorale. L'ouverture anticipée des bureaux de vote est toutefois une pratique qui a tendance à se répandre parmi les pays de l'ex-URSS. Ainsi, en Ouzbékistan, lors des législatives de décembre 2004, les bureaux de vote ont ouvert quinze jours avant la date officielle du scrutin. En Russie aussi, le vote anticipé est désormais de plus en plus souvent pratiqué. Par exemple, en octobre 2005, le gouverneur pro-Poutine de la région russe de Briansk (frontalière de la Biélorussie), en fonction depuis décembre 2004, est rentré enchanté d'une rencontre avec Loukachenko à Minsk et a imposé aussitôt le dispositif du vote anticipé pour les élections partielles au Conseil municipal de Briansk qui se tenaient quelques semaines plus tard<sup>22</sup>. Autre exemple, lors de l'élection du maire de Samara du 8 octobre 2006, les bureaux de vote ont également ouvert deux semaines avant le jour officiel<sup>23</sup>.

#### LA JOURNÉE DU 19 MARS : LES APPARENCES NE TIENNENT PAS

En dépit du cérémonial électoral formel mis en œuvre le dimanche du scrutin, celui-ci a été le théâtre d'une accélération des transgressions et manipulations conduites par les membres de l'administration électorale. Chacun de ces derniers était sûr du rôle qui lui avait été dévolu par sa hiérarchie dans la mise en scène globale, et demeurait d'un calme remarquable pendant tout le processus.

Les membres des commissions des bureaux de vote se réunissent au grand complet vers 7h30 dans la salle du bureau de vote. Alors qu'ils n'étaient que deux à tenir les bureaux pendant le vote anticipé, ils sont désormais sept, neuf ou onze présents. Les opérations de la journée commencent avec l'adjonction des scellés de cire sur le couvercle de l'urne stationnaire et sur le dessous des urnes mobiles, généralement au nombre de deux par bureau de vote. Dans le village de Plechtchintsy (9 km au sud de Pinsk), l'ouverture du bureau de vote est proclamée à 8h00 du matin, avec la musique de l'hymne national. Deux ou trois électeurs sont déjà là à attendre. Un jeune homme de dix-huit ans qui vient « exercer son droit constitutionnel » pour la première fois se voit offrir un petit drapeau national, un cahier et un stylo. Vérification du passeport, remise du bulletin de vote contresigné, émargement sur la liste électorale, passage dans l'isoloir, dépôt du bulletin dans l'urne stationnaire... la journée commence de façon impeccable.

Quelques fausses notes toutefois, au fil des premiers bureaux de vote observés en matinée du dimanche. L'urne du vote anticipé n'est pas visible. « Elle est dans le coffre-fort » nous dit-on plusieurs fois. Du matériel de propagande pro-Loukachenko traîne ici et là. Tous

---

<sup>21</sup> L'ouvrage collectif Darya Tsyvantchik (dir), *Vybory Prezidenta Respubliki Belarous v 2006 godou* [en russe, L'élection présidentielle de 2006 en République de Biélorussie], Minsk, 2006, écrit par des membres de l'équipe de campagne du candidat Kazouline : <http://www.kozylin.com/kniga>) consacre un chapitre entier au vote anticipé dans le dispositif de fraudes du pouvoir, à partir des observations de diverses ONG civiques locales.

<sup>22</sup> Site d'information Nash Bryansk : <http://news.nashbryansk.ru>, 10 octobre 2005.

<sup>23</sup> Site de l'association russe Golos de défense des droits des électeurs : <http://www.golos.org/regions/samara>.



les bureaux de vote sont tenus de placarder l'affiche officielle avec la photographie et une courte biographie des quatre candidats en lice. C'est chose faite partout. Mais la petite table avec les informations sur l'élection réserve plus de surprises. A côté du classeur avec les photocopies des quatre programmes et d'un exemplaire du code électoral, sont disposés plusieurs petits livrets sur les résultats socio-économiques de la région avec des photographies du président Loukachenko, serrant la main du chef de l'administration régionale, inaugurant une école, conduisant une moissonneuse-batteuse, récompensant un ouvrier méritant, etc. De même, dans la plupart des bureaux de vote, une bibliothèque est attenante à la salle de vote ; sur une table « d'informations », se côtoient Constitution, code électoral et quelques gros livres à la gloire du président en photographies couleurs à chacune des pages. Enfin, un peu partout, nous retrouvons les affiches non homologuées de la campagne « Pour la Biélorussie » comme s'il s'agissait d'une campagne « a-politique » alors qu'elle sert ouvertement la propagande du régime.

Cette transgression ouverte de l'impartialité des lieux de vote n'est pas que locale, elle est nationale. Ainsi, en fin de matinée du dimanche 19 mars, jour du vote non anticipé, les médias nationaux transmettent les résultats d'un sondage réalisé par l'Union républicaine de la jeunesse de Biélorussie (BRSM), l'organisation de jeunesse pro-Loukachenko reprenant le modèle de l'ancien Komsomol. Ce « sondage », censé avoir été réalisé à la sortie des urnes, donne 90% de participation et plus 80% des suffrages au président<sup>24</sup>.

Les observateurs internationaux sont généralement bien reçus par les membres des commissions de bureaux de vote qui s'empressent de leur proposer thé et gâteaux pris sur le « buffet ». Il est vrai que l'arrivée des observateurs OSCE dont la voiture à l'extérieur des locaux est clairement identifiée comme telle, ne crée pas toujours d'effet de surprise. Dans presque tous les bureaux, l'entrée des observateurs s'accompagne d'une sonnerie de téléphone. Le ou la président/e du bureau répond alors brièvement « Oni zdes ! » [Ils sont ici !], coupe court à la conversation téléphonique et vient accueillir les observateurs avec un grand sourire. Si les isolements sont montrés partout avec bonne volonté (le soir du dimanche, le journal télévisé soulignera que tous les observateurs ont pu constater que les isolements étaient parfaits), les visages des membres des commissions de bureau de vote se crispent dès que l'on commence à parler chiffres.

A quelques exceptions près (dont celle notoire du bureau de vote du village de Stytytcheva, observé pendant le dépouillement à 20h00), le nombre d'inscrits sur la liste électorale de chaque bureau de vote est donné de bonne grâce. La veille, les présidents de bureaux de vote soulignaient encore que les listes n'étaient pas définitivement arrêtées et que des noms pourraient s'ajouter si des personnes (notamment en visite dans leur famille), préféreraient voter ici plutôt qu'ailleurs où elles sont enregistrées. Dans les localités rurales visitées, les bureaux de vote comptent généralement entre 300 à 700 inscrits. Les membres des commissions électorales disent volontiers le nombre de personnes composant leur commission, et annoncent fièrement, si tous sont présents : « Tout est en ordre ». Les visages se tendent en revanche dès lors qu'est abordée la question du vote anticipé des cinq jours précédents, clos depuis la veille. Tout en disant ne pas être autorisés à répondre à cette

---

<sup>24</sup> Il s'agit d'une transgression au principe de neutralité déjà utilisée par le pouvoir lors du référendum et des élections parlementaires du 17 octobre 2004. Lors de ces scrutins, un sondage avait été divulgué sur les ondes en fin de matinée du dimanche, pour annoncer 90% de participation et plus de 80% de vote favorable au « Oui ».

question, les membres des bureaux de vote lâchent un pourcentage de participation au vote anticipé, 8%, 10-12%, 15-20%, guère plus. Le scénario se reproduit lorsque vient la question de la participation dans le bureau de vote, pour la journée du dimanche. Entre 10 heures du matin et midi, la consigne est visiblement de donner comme fourchette « entre 20 et 30% ». Une autre question perturbe les membres des commissions des bureaux de vote : « combien de bulletins ont-ils reçus ? ». Plusieurs fois, les interlocuteurs des bureaux de vote demandent l'intérêt de cette question, disent ne pas être sûrs d'être autorisés à y répondre et se contentent parfois d'une réponse laconique (« suffisamment ! »). Le plus souvent, néanmoins, la réponse de rigueur est d'annoncer avoir reçu vingt bulletins de plus que le nombre d'inscrits sur la liste.

La confusion se poursuit avec la question du vote à domicile et de l'usage des petites urnes mobiles. Selon l'article 54 du code électoral, les électeurs biélorusses qui ne souhaitent pas se déplacer dans le bureau de vote le dimanche du scrutin « pour raison de santé ou pour d'autres raisons respectables » (1<sup>er</sup> alinéa), ont jusqu'à 18h00 (deux heures avant la fermeture) pour faire connaître par écrit ou par oral, le cas échéant par une tierce personne, le souhait de voter à domicile dans une urne mobile. Au 3<sup>ème</sup> alinéa de l'article 54, il est stipulé qu'il n'est pas demandé de justification sur l'incapacité de l'électeur à se rendre au bureau de vote. Un registre des demandeurs du vote à domicile est établi manuellement au stylo, dans un petit cahier, par le ou la secrétaire du bureau de vote. Selon le code électoral, lorsque l'urne mobile « part en tournée », elle doit être accompagnée d'au moins deux personnes de la commission du bureau de vote. De fait, ils sont rarement plus de deux à partir, en dehors de leur chauffeur. A la question portant sur le nombre de personnes ayant demandé à voter à domicile, les réponses varient totalement selon les bureaux : du catégorique refus de réponse, à un décompte méticuleux du nombre de personnes inscrites sur le petit cahier... en passant par l'annonce d'une fourchette de pourcentages ou par la permission donnée à l'observateur d'avoir un coup d'œil sur le cahier qui est alors feuilleté en quelques secondes.

L'imprécision sur le nombre d'inscrits sur chaque liste électorale des bureaux de vote, dans les données officielles diffusées avant l'ouverture du scrutin, est une caractéristique commune à tous les pays de l'ex-URSS qui ouvre la voie aux diverses manipulations organisées par les pouvoirs en place, comme en Russie, en Ouzbékistan ou en Ukraine lors de la présidentielle de 2004... Lors des élections législatives en Azerbaïdjan, en octobre 2005, les autorités ont certes essayé de faire illusion en introduisant des cartes d'électeurs liant le vote exclusivement au lieu de résidence, mais elles l'ont fait juste quelques jours avant le scrutin et de façon partielle, créant de la confusion et ne limitant guère les fraudes organisées localement par les partis pro-gouvernementaux. En Biélorussie, le dispositif de manipulation électorale s'est orienté principalement vers le vote anticipé, le gonflement du taux de participation à plus de 90% et la production artificielle de résultats finaux au gré des commissions électorales, rendant finalement inutile une modification des listes électorales le dimanche même du scrutin. En revanche, en Russie, où le pouvoir central cherche davantage à sauvegarder les apparences du respect des procédures, le dispositif de manipulation des élections fédérales parlementaires et présidentielles en décembre 1999 et mars 2000, puis décembre 2003 et mars 2004, s'est plus directement appuyé sur la malléabilité des listes électorales que dans le cas biélorusse. C'est ainsi qu'entre décembre 1999 et mars 2000, la

Russie avait « gagné » 1,3 millions d'électeurs inscrits, tandis qu'entre décembre 2003 et mars 2004, elle en avait « perdu » 1,1 millions<sup>25</sup>.

#### LES PRESENTS ET LES ABSENTS

Le paradoxe des réponses données par les membres des commissions électorales ne suscite pas le moindre émoi chez les « observateurs locaux ». Ce sont le plus souvent des personnes désignées par l'Union républicaine de la jeunesse de Biélorussie (BRSM), parfois par l'Union des femmes ou l'Union des vétérans, ou encore par un collectif de travailleurs de l'usine ou la ferme principale la plus proche... bref, autant d'organisations créées sous l'égide du pouvoir, pour donner une illusion de société civile. Ces observateurs locaux n'ont jamais rien à dire, et encore moins de plainte sur le processus électoral à formuler. En revanche, il ne fut pas possible de voir le moindre observateur mandaté par un parti politique, et pour cause, puisque la plupart des responsables locaux des partis de l'opposition pour la ville de Pinsk, comme ailleurs dans le pays, avaient été emprisonnés au cours de la semaine précédant le scrutin.

Le samedi, durant le vote anticipé, les observateurs avaient eu pour principaux interlocuteurs les présidents des bureaux de vote. En revanche, le dimanche, dans les divers bureaux de vote ruraux visités, les responsables officiels laissaient d'autres personnes prendre les devants pour servir d'interlocuteurs aux observateurs internationaux, le chef de l'administration locale ou des représentants du district (*raïon*) de Pinsk, qui avaient l'ascendant sur les autres membres et encadraient leur travail. Les uniformes de la milice (bleus gris) et du ministère des situations d'urgence MTchS (verts, camouflage), quoique non autorisés, étaient également visibles dans la plupart des bureaux. Souvent, d'autres personnes en civil, ni membre de la commission locale, ni observateur agréé, surveillaient également les opérations, avec plus ou moins de discrétion...

Un des éléments les plus surprenants durant la journée du 19 mars, a été de ne voir que très peu d'électeurs dans les bureaux de vote. Selon la méthodologie standardisée, l'observateur doit rester trente minutes dans un même bureau de vote, mêlant entretiens avec les membres de la commission électorale et surveillance silencieuse sur le déroulement des opérations. Il est censé passer dans une dizaine de bureaux de vote au cours du dimanche, entre 8 heures du matin et 20 heures du soir. Or, dans les premiers bureaux de vote visités le dimanche 19 mars avant 11 heures, la participation des électeurs était particulièrement faible : en trente minutes d'observation, il n'y avait souvent que cinq

---

<sup>25</sup> En effet, lors de l'élection présidentielle de mars 2000, le souhait du Kremlin était de faire passer l'élection de Vladimir Poutine dès le premier tour : l'ajout d'électeurs permettaient de gonfler les résultats de celui-ci au-dessus de 50% des exprimés. A l'inverse, en mars 2004, Vladimir Poutine n'était plus concurrencé pour sa réélection au premier tour, la principale menace venait d'une possible faible participation invalidant le scrutin : le retrait d'électeurs inscrits favorisait le gonflement du taux de participation. Sur les fraudes lors des élections présidentielles russes de 2000 et 2004, voir le dossier spécial du *Moscow Times* du 9 septembre 2000 ainsi que les articles : Marie Mendras, « Lettre de Russie. Le recul du citoyen », *Pouvoirs*, n°96, Paris, 2001, pp. 179-188 ; Ibid., « Poutine II, la fin des apparences », *Esprit*, n° 305, juin 2004, pp. 26-36 ; Mikhail Myagkov, Peter C. Ordeshook, and Dmitry Shakin, "Fraud and Fairytales: Russia and Ukraine's Electoral Experience", *Post-Soviet Affairs*, 2005, vol. 21, n°2, pp.91-131.

électeurs à voter. Après 11 heures du matin, nous avons pu toutefois assister à une arrivée collective d'électeurs dans un bureau de vote (village de Lopatino), pas moins d'une trentaine de paysans amenés en mini-bus et ne comprenant pas trop ce qu'ils devaient faire. Leur arrivée provoqua un désordre important dans la salle de vote. Ils demandaient comment ils devaient voter aux membres de la commission électorale, lesquels leur proposaient de suivre le modèle de bulletin de vote exposé dans les isoloirs... La confusion s'installa alors dans les deux isoloirs où les électeurs se précipitèrent à plusieurs en même temps pour cocher leur bulletin. Plusieurs électeurs s'exonérèrent de passer dans les isoloirs avant d'aller vers l'urne. Le président de la commission électorale locale ne réagit pas une seule fois pour faire respecter les procédures de secret du vote individuel, pourtant inscrites à l'article 9 du code électoral.

À 12 heures, le bureau de vote suivant était de nouveau aussi calme que ceux observés en début de matinée : pas plus de cinq électeurs en trente minutes, et un taux de participation depuis le début de journée estimé par la commission du bureau de vote « entre 20 et 30% ». Les défaillances dans les procédures de secret du vote ne semblent toutefois pas être l'ossature centrale des manipulations en Biélorussie, au même titre que celles observées dans certaines régions de Russie<sup>26</sup>, en Azerbaïdjan ou en Arménie<sup>27</sup>, lorsqu'elles sont couplées à diverses modalités d'intimidation, de violences ou de votes forcés par des chefs de clans locaux.

En Biélorussie, en mars 2006, la surprise suivante vint des bureaux de vote visités après 13 heures. Tel un disque rayé, les membres des commissions ont tenu successivement aux observateurs le même discours : il était dommage qu'ils n'aient pas été présents à 12 heures dans leur bureau de vote ; il y avait eu un concert et des danses, ou des chants des enfants de l'école ; tous les électeurs étaient venus en même temps ; il y avait eu une file d'attente impressionnante ; maintenant la participation totale pour le bureau de vote était de l'ordre de 85%, 88%, 92%... bref, l'élection était pour ainsi dire « finie ». De fait, dans les bureaux de vote observés dans le sud du district de Pinsk, le dimanche 19 mars 2006, plus aucun électeur ne fut aperçu après 13 heures. Visiblement quelque chose s'était passé, « accéléré », dans le processus de manipulation électorale entre 12 heures et 13 heures.

---

<sup>26</sup> S'agissant des scrutins régionaux en Russie, des exemples sont donnés dans : Jean-Charles Lallemand, « Clientélisme régional en Russie : les exemples de Briansk, Smolensk et Koursk », *Pouvoirs*, n°112 « La Russie de Poutine », 2005, pp. 127-140 et Elena Meleshkina, chapitre « Elections sous contrôle » (pp. 107-118), in Marie Mendras (dir), *Comment fonctionne la Russie ? Le politique, le bureaucrate et l'oligarque*, Paris : CERI/Autrement, 2003. Voir aussi le site de l'association russe Golos de défense des droits des électeurs : <http://www.golos.org>.

<sup>27</sup> En Arménie, des chefs de clans locaux obligent des électeurs à récupérer des bulletins vierges qu'ils marquent à leur place et les remettent à d'autres électeurs qui doivent, à la chaîne, récupérer d'autres bulletins vierges. Le mécanisme est décrit par Vahe Sahakyan, Arthur Atanesyan, « Democratization in Armenia : Some Trends of Political Culture and Behaviour », *Demokratizatsiya. The Journal of Post-Soviet Democratization*, vol. 14, n°3, 2006, pp.349-350.

## DEPOUILLEMENT A TOUTE ALLURE

Faute d'électeurs visibles dans l'après-midi, l'observation électorale ne reprit qu'en assistant à la clôture d'un bureau de vote, à 20h00. L'arrivée impromptue à 19h40 des observateurs internationaux dans le bureau de vote de Stytytcheva choisi pour sa proximité de la ville de Pinsk (où se trouve la commission électorale territoriale) suscita l'énervement du président. Celui-ci réunit rapidement les membres de sa commission à huis clos dans une petite salle attenante à la salle de vote. Des propos à voix haute furent échangés quelques minutes, puis tout devint calme et les membres de la commission sortirent de la petite salle. Il fut ensuite impossible d'obtenir du président du bureau de vote la moindre information. A toutes les questions – nombre d'inscrits sur la liste ? Y-a-t-il eu des ajouts sur la liste dans la journée ? Taux de participation ? Nombre de votes anticipés ? Nombre d'utilisations des urnes mobiles ?-, il fut répondu en boucle la même phrase : « la commission électorale territoriale a toutes ces informations, c'est auprès d'elle qu'il faut vous adresser pour les obtenir ». Les deux observateurs locaux (une jeune fille du BRSM et un homme du collectif de travailleurs de la ferme locale) n'étaient pas plus loquaces. Il fut juste possible d'avoir un regard furtif sur les feuilles de la liste électorale avec les émargements. Bien que la liste ait été présentée très rapidement, les observateurs ont pu voir qu'elle était entièrement complétée de signatures, certaines signatures étant identiques.

A 20h00, la clôture du vote est annoncée. Le bureau de vote est fermé à clé de l'intérieur : personne ne doit entrer. Il n'est procédé à aucun décompte public des émargements sur la liste électorale. Le président du bureau sort alors de la petite salle attenante l'urne du vote anticipé. Il fait constater aux autres membres (qui se réunissent en rond autour de la table centrale) ainsi qu'aux observateurs (à qui une personne fait signe de ne pas s'approcher à plus de deux mètres de la table centrale) que le couvercle de l'urne du vote anticipé est scellé et que la fente de cette dernière est recouverte de la fameuse feuille de papier blanc. Il fait sauter le scellé du couvercle, vide les bulletins et fait ostensiblement constater à l'assistance que l'urne est vide. Il apporte alors deux urnes mobiles qu'il sort de la petite salle attenante, fait constater que l'une d'elle dont le fond est défectueux est vide parce qu'elle n'a pas été utilisée. Il vide les bulletins de la seconde urne sur la table centrale en les ajoutant à ceux sortis de l'urne du vote anticipé. Il n'est procédé à aucun décompte public du nombre de bulletins trouvés dans chacune des urnes.

Les membres du bureau de vote, debout tout autour de la table centrale, commencent alors en pagaille à ouvrir et trier, chacun de leurs côtés, des tas de bulletins, en essayant d'être le plus rapide. A aucun moment n'est respectée la procédure d'ouverture des bulletins un par un et de lecture à voix haute, avec vérification croisée par les autres personnes du choix coché sur le bulletin. Les observateurs tenus à distance ne peuvent au mieux qu'entrevoir certains bulletins entre les bras agités des membres du bureau et apercevoir quelques cases cochées. L'urne stationnaire utilisée le dimanche de vote est alors approchée de la table centrale. Elle est descellée et une personne tient son couvercle ouvert face à la table (ce qui permet opportunément de couper le champ de vision des observateurs). Le président ajoute les bulletins poignée par poignée à ceux déjà entassés. Les membres du bureau de vote agrémentent oralement l'opération d'un « Loukachenko », d'un « Milinkevitch », ou d'un « contre tous » et commencent à s'échanger leurs tas. Il est 20h15. Le président du bureau montre fièrement qu'il a vidé l'urne stationnaire.

Après ce dépouillement-express dans la salle de vote, vient le décompte-express dans la salle attenante. Les bulletins sont transportés en piles dans cette fameuse salle. Une femme apporte une pile de taille moyenne qu'elle accompagne oralement d'un « Milinkevitch ! », laissant suggérer que cela correspond au contenu des bulletins. Les membres du bureau de vote reforment leur cercle autour de la table de cette salle de laquelle ne peuvent pas plus s'approcher les observateurs qui doivent se contenter d'un regard oblique à travers le seuil de la porte ouverte. Chacun poursuit ses échanges de piles, pendant que d'autres commencent à effeuiller leurs piles de bulletins pour en faire le décompte. Chacun cherche à se défaire vers ses voisins des votes « contre tous » dont il ne sait que faire. Le président ressort d'un tiroir les bulletins non utilisés dont il faut faire mention au procès-verbal. Assez rapidement, les membres de la commission électorale du bureau mettent les petites piles de bulletins dans les grandes. La secrétaire du bureau de vote sort une calculatrice, fait une addition, la recommence, complète un formulaire au crayon, demande du silence de la part de ses collègues pour ne pas être perturbée, fait une dernière vérification, corrige son papier avec une gomme, pose sur la table sa calculatrice et son crayon<sup>28</sup>. Elle tend le papier au président du bureau de vote dont le visage s'éclaire d'un large sourire : il a gagné sa soirée. Il congédie les membres du bureau de vote en les remerciant pour le travail accompli au nom de la République de Biélorussie. Ceux-ci applaudissent en cercle alors que le président termine de mettre les piles de bulletins dans des enveloppes sur lesquelles il appose un « scellé » en pâte à modeler de couleur violette qu'il frappe de son tampon de président de bureau de vote. Il est 20h35. Le dépouillement et le décompte des bulletins (dont nous apprendrons par la suite qu'ils étaient au nombre de 815) n'ont duré que trente-cinq minutes. Il n'est fait aucune proclamation publique des résultats sur le lieu même du bureau de vote.

#### LA COMMISSION ELECTORALE TERRITORIALE : L'APOTHEOSE DE LA FALSIFICATION

Les deux « observateurs locaux », apparemment satisfaits de ne rien savoir des résultats quittent le bureau de vote. Ils ont fini leur journée. Aux observateurs de l'OSCE qui s'inquiètent des résultats inscrits sur le procès-verbal local, il est proposé de suivre la voiture du président du bureau qui va à la ville de Pinsk remettre ses résultats à la commission électorale territoriale. La voiture du président s'élance à toute vitesse vers Pinsk, alors qu'une tempête de neige commence à s'abattre sur la région. Pour les suivre, la voiture des observateurs de l'OSCE est obligée d'enfreindre la limitation de vitesse autorisée sur la route. Beaucoup d'autres observateurs internationaux qui cherchaient à suivre la voiture du président de leur dernier bureau de vote contrôlé, mais situé plus loin de la ville de Pinsk, ont raconté avoir été distancés sur la route vers la commission électorale territoriale. Pour notre part, président du bureau de vote et observateurs de l'OSCE ont garé leur voiture devant le bâtiment de l'administration du district de Pinsk et franchi la porte d'entrée

---

<sup>28</sup> L'utilisation de crayons à papier et non de stylos pour compléter les procès-verbaux des bureaux de vote est observée dans tous les scrutins des Etats post-soviétiques où des manipulations massives ont été avérées lors de la compilation des résultats (tournant à la réécriture) par les commissions électorales territoriales : Russie en 1999, 2000, 2003 et 2004, Ukraine (présidentielle de novembre 2004), Ouzbékistan (législatives de décembre 2004), Azerbaïdjan (législatives de novembre 2005).

simultanément. Les observateurs de l'OSCE ont toutefois été bloqués dès le hall d'entrée par un cordon d'agents de la milice qui ont laissé filer les responsables du bureau de vote vers les étages. Cinq longues minutes plus tard, un officiel de l'administration est descendu à la rencontre des observateurs OSCE, puis leur indiqua l'étage de la commission électorale territoriale tout en faisant signe aux agents de la milice de les laisser passer. Arrivés à la salle de la commission électorale territoriale, les observateurs sont retenus sur le seuil de la porte : les résultats de leur bureau de vote ont déjà été transmis. Après avoir insisté, ils obtiennent de la part d'une responsable de consulter un exemplaire du procès-verbal du bureau de vote qu'ils ont visité, comme l'article 13 du code électoral sur la « transparence » leur en donne droit.

C'est alors que les observateurs internationaux apprennent, à la lecture d'un morceau de papier complété à la main qui leur est tendu, que dans leur bureau de vote, il y a eu 820 signatures d'émargement sur 827 inscrits (soit un taux de 99% de participation). Aucun vote n'a été invalidé. Les bulletins exprimés validés se décomposent ainsi : 2 voix pour Gaïdoukevitch, 3 voix pour Kazouline, 795 voix pour Loukachenko et 15 voix pour Milinkevitch (soit 815 suffrages exprimés). Le nombre de 15 voix pour Milinkevitch ne correspond aucunement à la taille de la pile de bulletins qui, quarante-cinq minutes plus tôt dans le bureau de vote, avait été transmise de la table centrale à la salle attenante. Toutefois, le principal choc vient de la disparition pure et simple des votes « contre tous » du procès-verbal. A ce premier choc, s'ajoute un second : les observateurs découvrent qu'à côté des votes « pour », ont été enregistrés des votes « contre » chacun des candidats : « contre Gaïdoukevitch » 813 ; « contre Kazouline » 812 ; « contre Loukachenko » 20 ; et « contre Milinkevitch » 800. Suite aux interrogations exprimées sur la disparition des votes « contre tous » et le non-sens de ce calcul de votes « contre », la membre de la commission territoriale et le président du bureau de vote affirment que le vote « contre tous » n'était pas prévu ! Le discours officiel devient aberrant.

#### APRES LA NON-ELECTION

Il est 21h00, ce dimanche 19 mars, il n'y a plus rien à observer. Pour les observateurs internationaux, la journée est désormais terminée. La chaîne de télévision nationale a déjà commencé son programme à la gloire du président Loukachenko dont elle annonce la brillante réélection. Elle ne dit mot des quelques dizaines de milliers de manifestants<sup>29</sup> qui ont alors envahi le centre de Minsk, pour protester contre la reconduction frauduleuse d'Alexandre Loukachenko à la tête de la Biélorussie, demander une nouvelle élection et acclamer Alexandre Milinkevitch rejoint par Alexandre Kazouline. Aucun des supposés 83% d'électeurs favorables à Loukachenko ne descend dans les rues de Minsk exprimer sa joie.

Contesté par la mission internationale d'observation de l'OSCE, le vote n'en est pas moins validé le 20 mars par le groupe des observateurs de la Communauté des Etats indépendants (CEI) venant de Russie, Ouzbékistan, Turkménistan et Arménie. Ceux-ci n'avaient cessé d'affirmer sur les deux chaînes de télévision nationales que l'élection biélorusse serait libre et honnête avant même qu'elle n'ait lieu. Le déroulement de l'élection

---

<sup>29</sup> L'opposition biélorusse qui se réfère à des propos non publics des forces de police entendus par des militants arrêtés le soir même, donne comme estimation le nombre de 35.000 manifestants.

est aussi validé par une mission d'observateurs venus de Chine qui remet son rapport positif le 20 mars<sup>30</sup>. Soucieux de sauver le pré carré de la Russie dans l'espace post-soviétique, le Président Vladimir Poutine qui avait soutenu le régime biélorusse en reconduisant le prix préférentiel sur les livraisons de gaz russe, s'empresse de féliciter Alexandre Loukachenko pour sa réélection. En revanche, l'Union européenne et les Etats-Unis renouvellent les critiques envers le régime et annoncent un durcissement de la politique de sanctions contre les officiels biélorusses. Avec cette réélection truquée, la Biélorussie est une pomme de discorde supplémentaire dans les relations entre la Russie et l'Occident.

Suite au 19 mars, plusieurs centaines de personnes essaient plusieurs jours durant d'installer un « village de tentes » sur la Place d'Octobre de Minsk, prenant pour modèle la révolution orange ukrainienne. Trop peu nombreuses, elles sont chassées dans la nuit du 23 au 24 mars par les forces de police, tandis que nombre d'activistes sont arrêtés et rejoignent les centaines de militants d'opposition qui s'entassent déjà dans les geôles du pays, les seules prisons de Minsk ne suffisant pas<sup>31</sup>. Les manifestants sont encore plusieurs milliers (près de dix mille) dans la capitale, le samedi 25 mars, jour anniversaire de la création en 1918 de la République populaire de Biélorussie qui fut abattue en 1919 par le pouvoir soviétique. Durement réprimée par les forces de l'ordre, cette manifestation se conclut par une nouvelle vague d'arrestations, de nombreux blessés chassés des hôpitaux par la police et l'emprisonnement d'Alexandre Kazouline qui sera condamné en juillet 2006 à cinq ans et demi de prison.

Alexandre Loukachenko retarde de plusieurs jours en avril la cérémonie d'ouverture de son troisième mandat à laquelle n'assiste aucun homme d'Etat étranger, pas même le président Poutine. Cependant, si la contestation des résultats a dépassé les cercles habituels de l'opposition politique et touché de nombreux habitants de Minsk, elle n'a pas gagné l'ensemble du pays. En effet, plus la fraude est flagrante, plus elle apparaît comme une démonstration de force de l'autoritarisme présidentiel. Elle est le signe qu'Alexandre Loukachenko a réussi à fidéliser les cadres du régime, à tous les niveaux, pour se livrer aux malversations nécessaires. Loin de pousser dans la rue une majorité de Biélorusses, le résultat définitif, totalement fantaisiste, paralyse la société. La non-élection de mars 2006 en Biélorussie est le résultat de pratiques bien rôdées qui se développent dans quelques régimes autoritaires de l'espace ex-soviétique.

---

<sup>30</sup> Les rapports des missions d'observation de la CEI et de la Chine, rendus publics le 20 mars 2006, sont disponibles sur le site de la Commission électorale centrale de Biélorussie : <http://www.rec.gov.by>.

<sup>31</sup> Pour un témoignage d'un des protagonistes sur l'organisation du village de tentes et sa dispersion brutale : Andreï Barabaï, « 3 dni, 3,5 notchy i 10 soutak, albo lak ia staü aptymistam » [en biélorusse, 3 jours, 3,5 nuits et 10 jours de prison ou Comment je suis devenu optimiste], revue *ARCHE Patchatak*, Minsk, n°5, mai 2006, pp. 49-60.



## BIBLIOGRAPHIE

### SUR LES ELECTIONS ET LE REGIME POLITIQUE

- Thomas Ambrosio, "The Political Success of Russia-Belarus Relations: Insulating Minsk from a Color Revolution", *Demokratizatsiya. The Journal of Post-Soviet Democratization*, vol. 14, n°3, été 2006, pp. 407-433.
- François Dépelteau, Aurélie Lacassagne (dir.), *Le Bélarus. L'état de l'exception*, Les Presses de l'Université Laval, 2003, 387 p.
- Steven M. Eke, Taras Kuzio, "Sultanism in Eastern Europe: The Socio-political Roots of Authoritarian Populism in Belarus", *Europe-Asia Studies*, vol. 52, N°3, 2000, pp. 523-547.
- Alexandre Fedouta, *Loukachenko. Polititcheskaïa biografiia [en russe, Loukachenko. Une biographie politique]*, Moscou : « Referendum », 2005, 703 p.
- Alexandre Goujon, Jean-Charles Lallemand et Virginie Symaniec (dir), *Chroniques sur la Biélorussie contemporaine*, Paris : L'Harmattan, 2001, 350 p.; notamment les chapitres d'Alexandra Goujon, « La transition autoritaire : fondements idéologiques et pratiques politiques » (pp. 51-72) et de Jean-Charles Lallemand, « La bataille des clans présidentiels : les stratégies de cooptation en régime autoritaire » (pp. 73-102).
- Alexandra Goujon, « 2003 en Biélorussie : travail idéologique et dissolution des associations », synthèse n°122, *La lettre de la Fondation Robert Schuman*, février 2004.
- Elena A. Korosteleva, Colin W. Lawson, Rosalind J. Marsh (dir.), *Contemporary Belarus : Between Democracy and Dictatorship*, Londres, New York : Routledge-Curzon, 2003
- Jean-Charles Lallemand, « Biélorussie : un régime autoritaire en quête d'une idéologie d'Etat », *Esprit*, Paris, février 2006, pp. 200-209.
- Jean-Charles Lallemand, « Biélorussie 2005 : le spectre de la 'révolution colorée' », *Le Courrier des Pays de l'Est*, n°1053, Paris : La Documentation française, janvier-février 2006, pp. 60-77.
- Ioury Likhtarovitch, « Navoukoùtsy ù liousterkou idealioguii » [en biélorusse, Les scientifiques au miroir de l'idéologie], revue *ARCHE Patchatak*, Minsk, n°3, mai 2005, pp. 96-101.
- David R. Marples, « Europe's Last Dictatorship: The Roots and Perspectives of Authoritarianism in 'White Russia' », *Europe-Asia Studies*, vol. 57, N°6, September 2005, pp. 895-908.
- Kimitaka Matsuzato, "A Populist Island in an Ocean of Clan Politics: The Lukashenka Regime as an Exception among CIS Countries", *Europe-Asia Studies*, vol. 56, N°2, March 2004, pp.235-261.
- Tatsiana Reviaka (dir), Centre des Droits de l'Homme « Viasna », *Monitoring of the Parliamentary Election and the Nationale Referendum in Belarus - 2004*, Minsk, 2005, 144 p.
- Ioulia Shukan, « La Biélorussie : stratégies présidentielles de domination personnelle », *Critique internationale*, n°28, Paris : Presses de Sciences-po, juillet-septembre 2005, pp. 37-45.
- Vital Silitski (dir), *Nainouùchaïa guistoryia belarouskaga parlamentaryzmou [en biélorusse, Histoire présente du parlementarisme en Biélorussie]*, Minsk : Analitychny Groudok, 2005, 320 p.
- Darya Tsyvantchik (dir), *Vybory Prezidenta Respoubliki Belarous v 2006 godou [en russe, L'élection présidentielle de 2006 en République de Biélorussie]*, Minsk, 2006 (site Internet d'Alexandre Kazouline <http://www.kozylin.com/kniga> ).

## SUR LES MANIPULATIONS ELECTORALES DANS D'AUTRES ETATS POST-SOVIETIQUES

Rapports des missions d'observation de l'OSCE / ODIHR sur le site : <http://www.osce.org/documents/odihhr>. L'OSCE n'envoie plus d'observateurs au Turkménistan et réduit ses missions en Ouzbékistan à cause du caractère entièrement manipulé des scrutins.

- Leonid Keselman, « Rossiiskoe zerkalo dlia belorousskogo prezidenta » [en russe, Le miroir russe du président biélorusse], Vestnik obchtchestvennogo mneniia [Le bulletin de l'opinion publique], Moscou : Centre-Levada, n°2 (82), mars-avril 2006, pp. 19-24.

- Jean-Charles Lallemand, « Clientélisme régional en Russie : les exemples de Briansk, Smolensk et Koursk », *Pouvoirs*, n°112 « La Russie de Poutine », Paris : éditions du Seuil, 2005, pp. 127-140.

- Marlène Laruelle, Sébastien Peyrouse, *Asie centrale, la dérive autoritaire. Cinq républiques entre héritage soviétique, dictature et islam*, Paris : CERI/Autrement, 2006, 135 p.

- Elena Meleshkina, chapitre « Elections sous contrôle » (pp. 107-118), in Marie Mendras (dir), *Comment fonctionne la Russie ? Le politique, le bureaucrate et l'oligarque*, Paris : CERI/Autrement, 2003, 123 p.

- Marie Mendras, « Lettre de Russie. Le recul du citoyen », *Pouvoirs*, n°96, Paris : éditions du Seuil, 2001, pp. 179-188.

- Marie Mendras, « Poutine II, la fin des apparences », *Esprit*, Paris, juin 2004.

- Marie Mendras, « Les institutions politiques en danger », *Pouvoirs*, n°112 « La Russie de Poutine », Paris : éditions du Seuil, 2005, pp. 9-22.

- Mikhail Myagkov, Peter C. Ordeshook, and Dmitry Shakin, "Fraud and Fairytales: Russia and Ukraine's Electoral Experience", *Post-Soviet Affairs*, 2005, vol. 21, n°2, pp.91-131.

- Vahe Sahakyan, Arthur Atanesyan, « Democratization in Armenia: Some Trends of Political Culture and Behaviour », *Demokratizatsiya. The Journal of Post-Soviet Democratization*, vol. 14, n°3, été 2006, pp. 347-354.

*Les Cahiers Russie* sont publiés à Sciences Po par le Centre d'Etudes et de Recherches Internationales, sous la direction de Marie Mendras. Cette collection propose des analyses originales sur la Russie dans des domaines variés : politique intérieure, économie, questions démographiques et sociales, culture et identité, politique étrangère. Elle accueille également des études sur des républiques ex-soviétiques dans une approche comparative et régionale.

*The Russia Papers* are published by the Center for International Studies and Research (CERI) at Sciences Po University in Paris. The Editor is Marie Mendras. The series offers original analyses on Russia in the fields of internal politics, economic affairs, demographic and social issues, culture and identity, and foreign policy. In a comparative and regional perspective, *The Russia Papers* are open to studies on other former Soviet republics.



SCIENCES PO



ISSN en cours d'attribution  
dépôt légal autorisé